

Gestion des risques de change et taux

RS7440 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313, 314
Formacode(s)	34225, 32611
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2028

Certificateur(s)

ASSO FRANCAISE TRESORIERES ENTREPRISE · SIRET : 31497433800076

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Gestion des risques de change et de taux » s'adresse à tout professionnel appartenant à un département trésorerie, comptabilité ou finance de différents types d'entreprise (PME, ETI, grands groupes), et souhaitant développer cette compétence complémentaire en trésorerie d'entreprise. Elle fait référence au public dépendant de la fiche ROME M1207 Trésorerie et financement qui comprend notamment dans la catégorie Compétences spécifiques : « participer à des négociations de coûts, suivre des relations bancaires ».

Dans un contexte de mondialisation accrue et de volatilité des marchés, la gestion des risques liés aux fluctuations des devises étrangères et des taux d'intérêt constitue une composante clé de la fonction trésorerie. Alors que les entreprises opèrent de plus en plus à l'international, les expositions au risque de change et de taux deviennent inévitables, impactant directement la performance financière et la stabilité économique. Cette compétence complémentaire vient enrichir le cœur de métier des professionnels appartenant aux départements trésorerie, comptabilité ou finance, en leur permettant d'intégrer de manière proactive les enjeux liés à la couverture et à l'optimisation des risques financiers. La maîtrise de ces risques ne se limite plus à une simple couverture ponctuelle, mais s'inscrit dans une stratégie globale qui allie anticipation, mesure précise des expositions, utilisation adaptée des instruments financiers et respect des cadres réglementaires. Ainsi, la gestion des risques de change et de taux est désormais un levier stratégique de résilience et de compétitivité, indispensable pour sécuriser les marges, préserver les actifs et accompagner la croissance des entreprises dans un environnement économique incertain.

La certification permet donc aux professionnels de la trésorerie de prendre en charge plus spécifiquement la gestion des risques de change et de taux. Selon les entreprises, les fonctions exerçant ces compétences sont les suivantes : Trésorier front-office, Opérateur de marché, Trésorier ou Directeur administratif et financier, ingénieur ou consultant spécialisé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Évaluer l'exposition au risque de change de tous les flux et de toutes les positions bilanciels de l'entreprise qui ne sont pas dans sa devise de compte et au risque de taux, en identifiant et en quantifiant les différentes sources du risque, en exploitant des outils numériques avancés tels que les systèmes de gestion de trésorerie (TMS) et les plateformes fintech intégrées, et en appliquant des méthodologies reconnues (Value at Risk, simulations de stress), afin de limiter son impact sur la performance de l'entreprise

Arbitrer le choix des outils de couverture des risques de change et de taux, en analysant les caractéristiques techniques et financières des instruments disponibles, en utilisant des outils de simulation des risques, en respectant la politique de gestion des risques de change et de taux de l'entreprise telle que définie par la direction, les contraintes réglementaires et comptables, et en tenant compte de l'état des marchés financiers (liquidités), afin d'optimiser le ratio coût/sécurité

Négocier avec les banques de l'entreprise les instruments financiers de couverture de change et de taux, fermes ou

optionnels sélectionnés, en respectant les usages et le vocabulaire de l'exécution des opérations sur les marchés financiers, en appliquant les modalités propres aux environnements numériques de négociation, afin de réaliser la transaction de couverture dans les meilleures conditions possibles

Mettre en place un suivi des instruments fermes ou optionnels de couverture des risques de change et de taux et des sous-jacents couverts en listant les opérations, en valorisant les instruments financiers et leurs sous-jacents, en utilisant des outils numériques spécialisés (TMS, plateformes fintech) et en appliquant les normes comptables et réglementaires en vigueur, afin de suivre le résultat des opérations et leur comptabilisation, ainsi que d'identifier les ajustements de couverture éventuels

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités visées par la certification « Gestion des risques de change et de taux » sont encadrées ou impactées par les textes et normes suivants :

Norme IFRS 7 (2007) : Exige une transparence accrue sur les risques financiers (change, taux), obligent les entreprises à détailler leurs stratégies de gestion et les méthodes utilisées pour couvrir ces risques.

Norme IFRS 9 (2018) : Modifie la comptabilité des instruments financiers et des couvertures, alignant mieux les stratégies de gestion des risques avec la comptabilité, notamment pour les instruments de couverture de risques de change et de taux.

Règlement EMIR (2012) : Implique la déclaration des transactions dérivées à des référentiels centraux et l'utilisation de chambres de compensation, pour mieux contrôler les risques systémiques dans les transactions dérivées.

Règlement SFTR (2020) : Oblige les acteurs à déclarer les transactions de financement sur titres à des référentiels centraux, renforçant la transparence et la gestion des risques associés à ces activités.

Transition des indices de référence (2023) : La fin du LIBOR et la transition vers des taux sans risque (EURIBOR, SOFR) obligent les entreprises à adapter leurs contrats financiers et systèmes de gestion des risques.

Amendements IFRS (mai 2024) : Clarifie les comptabilisations liées aux instruments financiers, notamment pour les énergies renouvelables et les systèmes de paiement électronique, répondant aux évolutions économiques et technologiques.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une certification de niveau 5 en finance ou contrôle de gestion, avec ou sans spécialisation trésorerie
Ou

Justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans dans un service financier, trésorerie, contrôle de gestion, comptabilité des opérations financières,
ou IT/maitrise d'ouvrage spécialisée en finance.

Un entretien préalable d'évaluation des prérequis est réalisé à l'entrée d'une formation certifiante.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

5 membres de jury de certification :

- 2 membres internes (responsable de l'organisation de la certification compris)
- 3 membres extérieurs à l'AFTE : professionnels du domaine de la trésorerie d'entreprise ou des fonctions connexes

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2028
Date de dernière délivrance possible	17/06/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6180

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.afte.com/les-cycles-metiers-avec-option-certifiante>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7440/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 242 € – 5 700 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2026 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	16 236 €
Coût moyen par dossier	3 247 €
Durée moyenne	35 h
Période	02/2026 – 04/2026
France compétences	69 %
Entreprise	23 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.